



Elaboration des Plans Climat Energie Territoriaux du Grand Dijon, de la Ville de Dijon et de la Ville de Chenôve

Atelier 5 : Adopter une agriculture et une viticulture durables face au changement climatique

Acteurs socioéconomiques

Séance 2 : 29 juin 2010

Table des matières

<u>1Illico2, un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon.....</u>	<u>2</u>
<u>2L'organisation des ateliers thématiques de la concertation.....</u>	<u>2</u>
<u>3Participants</u>	<u>4</u>
<u>4Restitution du travail en atelier.....</u>	<u>5</u>

1 Illico₂, un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon

Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un cadre volontaire permettant aux territoires qui s'y engagent de regrouper et d'organiser l'ensemble des politiques visant à lutter contre le changement climatique.

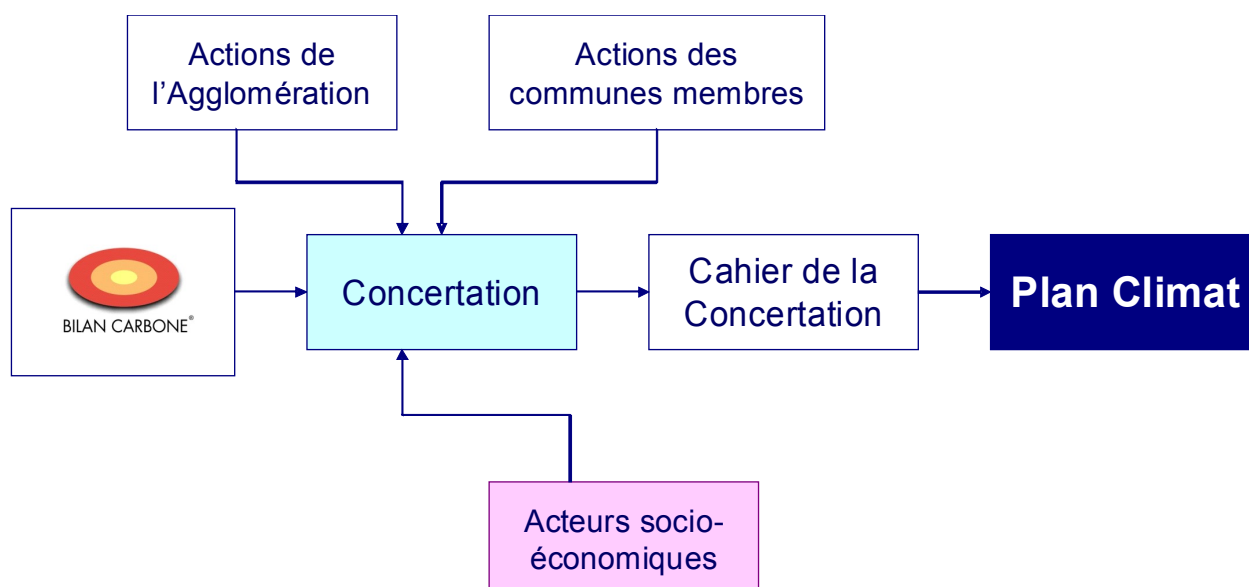
Illico₂ incarne cet engagement et matérialise une collaboration de l'agglomération avec les villes de Dijon et Chenôve, ce qui constitue une première dans la jeune histoire des Plans Climat Territoriaux, et assure ainsi force et cohérence dans la démarche. Illico₂ traduit également l'urgence à agir collectivement pour que la prise en compte du changement climatique et de ses répercussions socioéconomiques ne soit pas un vain mot, mais un engagement synonyme d'actions.

Lors de la **journée de lancement de la démarche le 21 mai** dernier, près de 300 acteurs du développement local ont participé à la matinée de présentation du projet de PCET : élus, représentants d'associations, chefs d'entreprise, agents et techniciens des collectivités territoriales, professionnels de l'aménagement urbain, des transports ou de l'habitat, universitaires.... L'ensemble des participants s'est ensuite réparti au sein de **huit ateliers thématiques**, ateliers collectifs de travail dont la finalité est de partager ensemble des constats sur les atouts mais aussi les faiblesses ou les freins du territoire grand-dijonnais face au changement climatique, puis d'en tirer des actions concrètes et efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire et s'adapter aux effets du changement climatique.

2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation

2.1 La démarche de coopération du Plan Climat Energie du Grand Dijon

La démarche Illico₂ repose notamment sur le principe d'une collaboration active des acteurs locaux dans la définition et le choix d'actions. Elle peut se traduire comme suit :



2.2 Les ateliers thématiques

Les ateliers thématiques constituent une étape clé de la phase de concertation du PCET. Il s'agit de groupes de travail ayant pour objectif de cerner plus finement les enjeux liés au changement climatique dans chacune de ses composantes. Ces ateliers réunissent des acteurs du territoire (représentants d'entreprises, du tissu associatif, d'établissements publics, de syndicats professionnels, du monde universitaire...) pour élaborer en commun des propositions d'actions.

Il s'agit pour ces groupes de travail de partir des constats du Bilan Carbone® sur sa thématique, puis d'envisager l'avenir du territoire dans une optique de lutte contre le changement climatique. L'objectif est de parvenir, à l'issue de la seconde et dernière séance, à faire émerger les principaux axes de la thématique et d'identifier des propositions d'actions concrètes, qui seront des guides pour l'élaboration du programme d'actions.

Les ateliers thématiques se déroulent sur deux temps forts : 21 mai 2010 et 29 juin 2010. Ils se déroulent donc sur deux séances de travail, soit une session de cadrage suivie d'une session d'approfondissement.

Les thématiques des ateliers sont les suivantes :

1. Produire et consommer autrement
2. Améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments
3. Se déplacer autrement dans le Grand Dijon
4. Organiser durablement le système de transport des marchandises
5. Adopter une agriculture et une viticulture durables face au changement climatique
6. Réduire l'impact de nos déchets sur l'environnement : Reporté le 29 juin 2010
7. Faire évoluer nos comportements
8. S'adapter au changement climatique

3 Participants

Les ateliers sont composés d'acteurs socioéconomiques :

- Des représentants du tissu économique et associatif
- Des représentants des partenaires institutionnels des collectivités porteuses du PCET
- Des personnalités qualifiées

Les animateurs de la séance :

- Nicolas POUGET – Cabinet Solving Efeso
- Antoine CHARLET – Cabinet Solving Efeso

NOM	PRENOM	ORGANISME
VOLATIER	Anne	GRAND DIJON
YOCHUM	Michel	UNPI
PIOBINO	Corinne	DDT
MATHEY	Gilles	Elu / Neully les Dijon
FERMONT	Laurence	SLOW FOOD DIJON
MARSHALL	Thomas	Mouvement pour la Terre et l'Humanisme
CHATEAU	Patrice	Ville de Plombières les Dijon
CADOT	Bernard	
BUSINE	Lamia	Conseil Régional de Bourgogne
CLEMENCET	Pacôme	Quetigny Environnement
MIRAMOND	Christophe	DDT Cote d Or
SAMORI	Michel	Jardins familiaux Dijonnais
BLAIN	Pascal	Association Serre Vivante
LECONTE	Maryse	Jardins des Sciences Ville de Dijon
DUVAL	Benoît	ATMOS FAIR

Soit **15 participants**.

4 Restitution du travail en atelier

Thèmes de la séance 1 :

Thème 1 : pratiques agricoles : réduction des pesticides et agriculture biologique

Thème 2 : circuit courts

Thème 3 : sensibilisation/nature en ville

Thème 4 : conservation du foncier

A l'issue d'une première discussion, les groupes sont reformés autour de trois thèmes :

Thème 1 : pratiques agricoles : réduction des pesticides et agriculture biologique

Thème 2 : sensibilisation/nature en ville

Thème 3 : vers une souveraineté alimentaire du Grand Dijon (foncier + circuits courts)

4.1 Thème 1: Pratiques agricoles : réduction des pesticides et agriculture biologique

Objectif 1 : Réduire l'utilisation des pesticides

Action prioritaire : Former et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles et à l'agriculture biologique

- **Etapes :**
 - Programme de formation et de sensibilisation dans les lycées agricoles, dans les jardins familiaux et amateurs
- **Moyens :**
 - Assurer les débouchés aux agriculteurs
 - Mettre en place des coopératives
 - Soutenir et faciliter la certification biologique
- **Indicateurs :**
 - Quantité de pesticides vendus
- **Temporalité de l'action :**
 - Long terme (5 ans voire plus)

Remarque des participants : Problème des produits extérieurs au territoire français ne subissant pas la même réglementation que les agriculteurs du territoire.

Objectif 2 : Soutenir la diversification des cultures

Action prioritaire : adapter les cultures selon les climats et le sol

- **Etapes :**
 - Mettre en place des analyses de sol (expertises techniques) et des parcelles d'essais
 - Communiquer sur les actions mises en place, retours d'expertises, (parcelles test avec communication auprès des agriculteurs), au grand public
 - Déterminer les cultures les mieux adaptées
- **Moyens :**
 - Assurer les débouchés aux agriculteurs
 - Mettre en place des coopératives agricoles
 - Signature d'une charte de bonnes pratiques agricoles
- **Indicateurs :**
 - Nombre de signataires de la charte
 - Nombre d'agriculteurs en Côte d'Or
 - Pourcentage de terres agricoles concernées.
- **Temporalité de l'action :**
 - Long terme

4.2 Thème 2 : Sensibilisation/nature en ville

Objectif 1 : Réalisation d'un état des lieux de la biodiversité (diversité des espèces) urbaine

Action prioritaire : création d'un observatoire avec recensement des organismes existants

- **Etapes :**
 - Fédérer les structures existantes en vue d'une action commune
 - Réaliser un inventaire de la diversité biologique du Grand Dijon (faune/flore)
 - Utiliser les médias comme support de communication : journaux, Internet
- **Moyens :**
 - Une démarche participative : fédérer les acteurs locaux
 - Créer des jardins collectifs et éducatifs
 - Restituer sous forme d'expositions (écoles par exemple)
 - Ateliers scolaires (redécouverte des sens, de la nature et de la capacité à créer)
 - encouragement des liens entre les urbains et les ruraux
- **Indicateurs :**
 - Evolutions des espèces
 - Mobilisation de la population à l'environnement urbain
 - Fréquentation des centres sociaux, des parcs, des espaces pédagogiques
 - Evaluation des changements comportementaux

- **Temporalité de l'action :**
 - Dans l'année (réflexion pendant les vacances scolaires pour démarrage immédiat) - court terme

Objectif 2 : Sensibilisation de la population

Action prioritaire : Mise en place d'un programme éducatif en direction des scolaires (de la maternelle au lycée)

- **Etapes & moyens :**
 - Continuer à sensibiliser les maternelles et les primaires (les enfants sont des exemples de la consommation face aux comportements de leurs parents)
 - Adapter cette sensibilisation au secondaire via leurs programmes
 - Créer des ateliers ludiques (structures existantes, Jardin des Sciences, Latitude 21...)
 - Développer des classes "vertes" vers les fermes biologiques.
- **Indicateurs de suivi :**
 - Nombre d'écoles inscrites dans la démarche
 - Répercussion sur la fréquentation des lieux concernés : jardin des sciences, fermes pédagogiques...
- **Temporalité de l'action :**
 - court terme

4.3 Thème 3 : Vers une souveraineté alimentaire du Grand Dijon

Objectif 1 : Définir une nouvelle organisation territoriale des sols nourriciers

Action prioritaire : acheter des terres pour les soustraire à l'urbanisation et les attribuer à l'agriculture biologique

- **Etapes :**
 - A l'échelle du SCoT : mettre en cohérence les outils de planification des sols
 - Réaliser une étude des besoins en terres (démarche éco-régionale) : achat des terres pour l'agriculture biologique
 - Doter la collectivité d'un fond d'intervention (à l'image du logement social)
 - Cartographier les zones agricoles à protéger pour les inscrire dans les documents d'urbanisme (opposable aux tiers)
 - Créer une pépinière d'entreprises agricoles pour l'installation d'agriculteurs
- **Moyens :**
 - Repenser la gouvernance : associer les promoteurs, propriétaires et la commune (pas de vision autre que locale), avec d'autres acteurs susceptibles d'être intégrés aux projets (citoyens, associations, agriculteurs...)
 - Manque un cadre juridique national
- **Temporalité de l'action :**

- Long terme
- **Rappel des actions associées à l'objectif 1 :**
 - Mettre en œuvre et en cohérence les outils de planification du sol
 - Identifier les surfaces agricoles et mieux gérer les concurrences avec les zones économiques
 - Définir des zones prioritaires : qualitatif (terre fertile), terroir...
 - Créer un fond d'intervention (à l'image du logement social) : les collectivités doivent se doter d'outils pour faire de même dans le secteur agricole
 - Créer des pépinières d'entreprises pour accompagner la création d'exploitations agricoles (avec cahier des charges explicite), prise en charge de certains coûts de l'agriculteur par la collectivité (outil sponsorisé par la collectivité avec possibilité de rétrocession)
 - Créer des Jardins partagés pour la population locale
 - Racheter des terres et les attribuer à de l'agriculture biologique (Initiative Terre de Liens)
 - Aide à l'installation des nouveaux paysans (accès à la terre)

Objectif 2 : Réorienter l'agriculture vers un modèle à haute efficacité énergétique et écologique

(Démontrer l'inefficacité énergétique finale des méthodes d'agriculture intensive)

Action prioritaire : Elaborer un plan d'actions pour la régénération des sols (bonne qualité microbiologique)

- **Etapes :**
 - Développer les formations sur la microbiologie des sols (universitaire, réf Claude et Lidia Bourguignon)
 - Permettre la réalisation de diagnostics microbiologiques des sols
 - Aider à la reconversion des agriculteurs vers ces nouvelles pratiques et à la formation
 - Réaliser un plan de formation des agriculteurs sur les méthodes culturales alternatives et peu consommatrices d'énergie (agroforesterie, permaculture...)
 - Accompagner la reconversion des méthodes culturales
- **Indicateurs :**
 - Evolution de la qualité microbiologique des sols
 - Quantité d'énergie finale utilisée selon les méthodes agricoles
- **Rappel des actions associées à l'objectif 2 :**
 - Créer des pépinières d'entreprises pour accompagner la création d'exploitations agricoles (avec cahier des charges explicite), prise en charge de certains coûts de l'agriculteur par la collectivité (outil sponsorisé par la collectivité avec possibilité de rétrocession)
 - Créer des Jardins partagés pour la population locale
 - Travailler sur la régénérescence des sols : formations de microbiologie
 - Proposer une autre gouvernance (ex : sucrerie) : absence de gouvernance partagée dans les décisions politiques
 - Développer l'autoproduction : jardins vivriers
 - Revenir à la polyculture

Objectif 3 : Mettre en place une filière locale de transformation, distribution et consommation

Action prioritaire : organiser la restauration collective (ex : scolaires, administration, hôpitaux...) en circuits courts

▪ **Etapes :**

- Réunir les acteurs concernés
- Elaborer une charte
- Plate-forme d'achat et transformation (abattoir, légumerie, pressoir...)

▪ **Rappel des actions associées à l'objectif 3 :**

- Permettre la souveraineté alimentaire du territoire
- Permettre l'accès aux produits de proximité pour une partie significative de la population (15, 20%, ...)
- Avoir des locaux de proximité répartis dans les différents quartiers de l'Agglo
- Une restauration collective de plus en plus alimentée en local
- Créer des structures locales de transformation (légumerie, pressoir, abattoir...)

Contributions hors atelier (via le site internet du Grand Dijon):

Par M. Thomas Marshall, Référent local mouvement pour la Terre et l'Humanisme le 28 juin 2010

« Le bilan carbone de ce secteur sur le territoire pourrait laisser croire que c'est secondaire (2%). Mais l'agglomération ne pouvant vivre sans les flux alimentaires extérieurs, il faut compter la part représentée globalement par l'alimentation de la population (production, transformation, transport, distribution, déchets).

En moyenne en France c'est environ **un tiers des émissions de GES !**

Dans les filières modernes, l'alimentation nécessite 5 à 10 calories d'énergie fossile pour une calorie alimentaire. On est dans la même impasse avec les agro-carburants issus de l'agriculture industrielle.

Alors que la production alimentaire devrait être la première source d' "énergie renouvelable" : c'est bien le soleil qui apporte l'énergie aux organismes vivants via la photosynthèse, avec une efficacité bien supérieure au photovoltaïque.

Après les bâtiments comme la Tour Elithis, il est nécessaire d'aller vers une "**alimentation à énergie positive**" : générer plus de calories alimentaires que l'énergie utilisée pour les produire et les consommer.

Ainsi, l'agriculture redeviendra non émettrice de carbone et même une façon de stocker le carbone dans les sols, augmentant l'humus fertile et dérivés (bois, biogaz).

Cela ne peut avoir lieu sans une volonté collective forte se traduisant par un organisme territorial d'intérêt général, impulsant et coordonnant ce changement avec tous les acteurs concernés. L'objectif commun est de restaurer une souveraineté alimentaire de nos territoires. »

Prochaine Session :

Mardi 18 Octobre 2010

Grand Dijon, horaire précisé prochainement